



FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION

Lamotte, le 10 avril 2020

Le Président

N.REF : **N°20-099** Cbdr-SL  
Dossier suivi par : Affaires Générales  
☎ 02.54.94.61.14  
Email : [direction@ffe.com](mailto:direction@ffe.com)

**Monsieur Serge DESCOUT**  
**Président**  
**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INDRE**  
**PLACE DE LA VICTOIRE ET DES ALLIES**  
**CS 20639**  
**36020 CHATEAUROUX CEDEX**

## **Objet : Soutien aux établissements équestres**

Monsieur le Président,

En cette période de pandémie, les départements portent, aux côtés des Régions, des actions locales primordiales pour soutenir les acteurs économiques implantés dans leurs territoires.

Agricole par nature avec une mission sportive, éducative et touristique, l'équitation est mise à mal par la crise sanitaire que nous traversons. Derrière ces petites exploitations de proximité, ce sont des chefs d'entreprise dont le chiffre d'affaires annuel moyen s'élève à 100 000 euros.

Contrairement à beaucoup de structures sportives, nos adhérents – agriculteurs et principalement organisés sous forme d'entreprise – doivent, malgré l'interdiction de recevoir du public, poursuivre leurs activités afin d'apporter les soins nécessaires à la santé et au bien-être des équidés.

En sus, leurs personnels doivent poursuivre leur travail auprès des chevaux et de ce fait ces entreprises ont peu recours au chômage partiel. Ces établissements font même face à une augmentation des coûts afin de maintenir l'activité physique des équidés pendant l'absence obligée des cavaliers et des propriétaires de chevaux en pension.

Le caractère polymorphe de l'équitation nous fait craindre que les clubs remplissent peu les critères d'éligibilité de certaines mesures et se voient contraints de cesser leurs activités.

Ces petites structures agricoles peuvent gérer l'urgence et les charges du mois de mars mais ne seront pas en mesure de supporter en avril l'arrêt de leurs activités rémunératrices et les charges supplémentaires inattendues.

En l'absence de liquidités et de financement, les carences dans les soins apportés pour répondre aux besoins physiologiques des équidés nous font craindre dès à présent des risques sanitaires pour les équidés.

En votre qualité de Président du Conseil Départemental, j'en appelle à votre soutien pour que ces dirigeants, dont les activités sont aux confins de plusieurs politiques publiques, trouvent en votre institution, un appui de proximité qui se concrétise par une aide adaptée.

Notre Comité Départemental d'Equitation Indre et les services de la FFE (Contact : Catherine BONNICHON – de RANCOURT, [catherine.bonnichon@ffe.com](mailto:catherine.bonnichon@ffe.com)) restent à votre disposition pour vous apporter toutes informations complémentaires de nature à vous apporter un éclairage concret sur les risques qui pèsent sur ces activités économiques, pourvoyeuses d'emplois dans votre Département.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Serge LECOMTE

*Copie : Philippe MACE, Président du Comité Départemental d'Equitation Indre  
([cde36@ffe.com](mailto:cde36@ffe.com))*